



MUNICIPALITÉ DE SAINT-ALEXIS

PROCÈS-VERBAL

SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 26 JANVIER 2024

Chalet récréatif, 17 rue Masse, Saint-Alexis

PRÉSENCES

| | | | |
|----------|--------------------|-------------|-----------|
| Monsieur | Michel Ricard | Maire | |
| Madame | Guylaine Perreault | Conseillère | poste n°1 |
| Madame | Catherine Venne | Conseillère | poste n°2 |
| Monsieur | Sébastien Ricard | Conseiller | poste n°3 |
| Madame | Chantal Robichaud | Conseillère | poste n°5 |

Assiste également à la séance : Chantal Duval, Directrice générale et greffière-trésorière

ABSENCES

| | | | |
|----------|---------------|-------------|-----------|
| Madame | Myriam Arbour | Conseillère | poste n°4 |
| Monsieur | Danny Quesnel | Conseiller | poste n°6 |

1. Ouverture et constat du quorum

Monsieur Michel Ricard, Maire, déclare l'assemblée ouverte 17h55.

2. Formalités de convocation

2024.01.21

ATTENDU l'article 153 du *Code municipal*.

Il est proposé par : Chantal Robichaud
Et résolu :

DE CONFIRMER que les formalités de convocation de la présente séance extraordinaire ont été respectées, soit que l'avis de convocation a été notifié tel que requis par le Code municipal, à tous les membres du conseil incluant ceux qui sont absents.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

3. Adoption de l'ordre du jour

2024.01.22

Il est proposé par : Catherine Venne
Et résolu :

QUE le Conseil municipal de Saint-Alexis adopte l'ordre du jour, comme présenté.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

4. Embauche d'une coordonnatrice de la Bibliothèque Diane-Lavallée

2024.01.23

ATTENDU QUE la Municipalité de Saint-Alexis doit combler le poste de coordonnatrice de la bibliothèque.

ATTENDU QUE le processus d'affichage du poste et d'entrevues a été réalisé et que la firme en ressources humaines Marc-André Paré Consultant inc. et le comité ressources humaines de la Municipalité recommandent l'embauche de Madame Ghislaine Beaufort au poste de coordonnatrice de la bibliothèque.



MUNICIPALITÉ DE SAINT-ALEXIS

PROCÈS-VERBAL

SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 26 JANVIER 2024

Chalet récréatif, 17 rue Masse, Saint-Alexis

Il est proposé par : Sébastien Ricard

Et résolu :

QUE le préambule fasse partie de la présente résolution.

D'ACCEPTER l'embauche de Madame Ghislaine Beaufort au poste de coordonnatrice de la bibliothèque Diane-Lavallée de Saint-Alexis.

D'ACCEPTER le salaire et les conditions en référence au document dont les membres du Conseil municipal ont pris connaissance et qui est déposé aux archives de la Municipalité.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

5. Autorisation de paiements

2024.01.24

Il est proposé par : Guylaine Perreault

Et résolu :

D'AUTORISER le paiement suivant :

- Bistro du Domaine, brunch des bénévoles, 3 639,70 \$ taxes et pourboire inclus

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

6. Période de questions

Aucun citoyen présent.

7. Levée de la séance

2024.01.25

Il est proposé par : Chantal Robichaud

Et résolu :

QUE la présente séance du Conseil municipal de Saint-Alexis soit levée à 18 h.

Michel Ricard,
Maire

Chantal Duval,
Directrice générale et greffière-trésorière

« Je, Michel Ricard, Maire atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal ».

Michel Ricard,
Maire